



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CAPEPS

Question écrite n° 13287

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la très vive inquiétude de nombreux étudiants engagés dans la filière des sciences et techniques sportives (STAPS), qui constatent une réduction non négligeable du nombre de postes ouverts aux candidats aux épreuves du CAPEPS externe (400 en 2007, contre 800 en 2005). Des raisons structurelles, mais aussi démographiques, peuvent expliquer ce phénomène qui entraîne un sureffectif de 850 titulaires. De plus, depuis 1995 - date à laquelle a été supprimée la sélection à l'entrée de la filière STAPS -, les effectifs ont augmenté de façon particulièrement importante. Pour autant, face à cette situation, il lui demande de bien vouloir lui donner son sentiment sur ce dossier et lui indiquer les perspectives envisagées pour les prochaines années pour cette filière.

Texte de la réponse

Les recrutements de personnels enseignants prévus dans le cadre des concours visent à satisfaire les besoins d'enseignement. Pour déterminer le besoin en enseignants, le calibrage des concours se fonde sur l'analyse des départs en retraite, des prévisions d'effectifs d'élèves ainsi que des éventuelles évolutions pédagogiques. Ces prévisions sont reprises dans l'élaboration du projet de loi de finances en impactant à la hausse ou à la baisse les plafonds d'emplois. Concernant l'éducation physique et sportive (EPS), pendant plusieurs années, le nombre de postes ouverts aux concours a largement couvert les départs. Ainsi, à la rentrée 2005, 615 enseignants titulaires étaient en sureffectif. Pour faire correspondre les besoins d'enseignement et le nombre de professeurs d'EPS, les recrutements ont diminué. Ainsi, entre 2005 et 2006, le nombre de postes ouverts aux concours externe et interne est passé de 1075 à 555 (- 48 %). Compte tenu de la baisse du niveau des recrutements en EPS, l'écart entre l'offre et les besoins d'enseignement s'est réduit. En effet, entre octobre 2005 et octobre 2007, le nombre d'enseignants en sureffectif est passé de 615 à 245. Pour la session 2008, malgré le contexte général de diminution du nombre de postes offerts aux concours (- 14 % toutes sections et tous types de concours confondus), les recrutements en EPS sont maintenus au même niveau qu'en 2007. Par conséquent, 15 postes vont être ouverts à l'agrégation externe, 100 à l'agrégation interne et 400 au CAPEPS externe. Si l'enseignement constitue un des débouchés de la filière sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), il convient de rappeler que cette filière prépare également aux métiers de l'animation sportive, du management du sport ou encore à ceux liés aux activités commerciales dans le domaine sportif. Ainsi, il apparaît que l'avenir des étudiants n'est pas limité au nombre de postes offerts par l'éducation nationale, même si ce dernier élément reste bien évidemment une de leurs préoccupations.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13287

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7944

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1864